
Bulletin de

l'A.N.A.I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

**18, Rue de Vézelay
75008 PARIS**

**Tél. : 522 79-71 / 72
C. C. P. 21897-05 PARIS**

de l'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
Anciens Combattants et Victimes de Guerre

" LE MOT du VICE-PRESIDENT "

Notre Présidente vient d'être opérée à l'Hôpital BEGIN ; ses nouvelles sont bonnes et tout nous permet de penser qu'après une convalescence de quelques mois, l'A.N.A.I. retrouvera son âme et, une surprise de taille l'attendra : un nouvel ascenseur pour atteindre son bureau!

C'est donc le coeur léger et sans souci que nous attendrons le début de 1978 pour lui souhaiter une bonne année !

Ces mêmes voeux s'envolent sur vous tous et toutes ainsi que vos familles, que vous soyez en France ou sur des terres lointaines.

- Une pensée spéciale, cependant, pour nos réfugiés, pour nos rapatriés et pour ceux et celles qui attendent le moment propice pour rejoindre la France, terre d'asile.

Il faut que vous sachiez qu'à la date où nous mettons sous presse plus de 33.000 réfugiés ont été accueillis sur le sol français, venant de la péninsule d'Indochine. Le plan prévu par notre gouvernement de recevoir 1.000 réfugiés par mois a été honoré par le Comité National d'Entraide au Réfugiés Franco-Vietnamiens, Franco-Cambodgiens et Franco-Laotiens, dont notre Présidente fait partie ; cet organisme a mis vraiment tout en oeuvre pour tenir ce pari, souvent considéré comme "une mission impossible".

Certes, quelques journalistes, mal renseignés, vous ont tracé "une certaine image" de cet effort méconnu déployé par la France. Il serait plus compréhensible qu'ils aillent fustiger d'autres nations en vue d'accélérer l'évacuation des milliers de réfugiés "parqués" dans les pénibles camps de Thaïlande ! Il faut aussi savoir que deux missions militaire et médicale françaises oeuvrent sur place auprès de l'Ambassadeur de France à Bangkok pour essayer de se pencher sur les santés et les désirs des réfugiés volontaires pour la France ; le travail est tellement épuisant, mais remarquable, que les relèves doivent être prévues de plus en plus rapprochées.

Notre Association travaille toujours plus activement à la préparation de l'Annuaire des Anciens d'Indochine. Plus de 6.000 noms ont été recueillis et la maquette a été présentée le 18 Novembre à Monsieur BEUCLER, notre nouveau Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants & Victimes de Guerre, ancien d'Indochine et rescapé du Camp n°1.

Nous avons obtenu son accord sur le choix de la couverture et il a bien voulu nous promettre un éditorial signé de sa main. Le Comité de lecture se penche sur les 300 pages dactylographiées avant de les confier à l'Imprimeur (I). Vingt-six intercalaires vous feront revivre des noms restés sûrement gravés dans votre mémoire, sous forme de publicités "rétro" retrouvées dans les revues datant de vingt-cinq ans.

Pour assister notre Bureau, l'un de nos Membres bien connu, le Colonel TEULIERES a bien voulu prendre au "pied levé" les fonctions de Secrétaire Général (p;i;) et assurer ainsi la continuité pendant l'absence de notre Présidente ; qu'il en soit chaleureusement remercié !

Malheureusement, dans le même temps, nous recevions la démission de notre Ami Jean-Pierre LORIN, trop retenu par ses fonctions dans un quartier périphérique.

En espérant que le contact pourra être repris rapidement avec tous nos membres les plus proches, à l'occasion de la prochaine Réunion trimestrielle des Anciens d'Indochine, qui coïncidera avec le retour effectif de notre Présidente, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille.

A tous et à toutes, où que vous soyez,

Bonne et Heureuse Année 1978.

Décembre 1977

(I) ce qui pourra se faire,
dès que les listes de NOUMEA et d'ABIDJAN
nous seront parvenues.

Chers amis adhérents,

A l'approche de Noël, nous nous tournons vers vous, dans un appel pressant, afin de rappeler à ceux qui, par oubli ou négligence, ne nous ont pas encore réglé leurs cotisations 1976 et 1977 de bien vouloir nous aider à faire face aux dépenses de nos activités sociales.

Les dons et prêts aux réfugiés, les paquets apportés aux plus déshérités des hôpitaux militaires, aux grabataires de la Légion Etrangère et surtout aux lépreux solitaires, et douloureux devraient être plus importants en cette période de fêtes et le seront si vous nous aidez.

Il nous faut aussi, pour obtenir des subventions des pouvoirs publics, non seulement l'efficacité de l'A.N.A.I., mais aussi un aspect représentatif lié au nombre de ses adhérents cotisants. - Donc, votre cotisation (25frs) aura pour nous double valeur et, à l'avance, confiants de votre compréhension généreuse, nous vous adressons chers amis adhérents notre profonde gratitude.

La Présidente Nationale

H. BASTID

- 2 bis -

COMMUNIQUE

Le succès rencontré par le déjeuner qui suit la messe commémorative du 9 mars incite à prévoir cette année une salle plus grande pour accueillir ceux d'entre vous qui désireraient venir. Pour 1978, la date de la messe est fixée au 5 mars, à St-Louis des Invalides, et le déjeuner est prévu dans l'enceinte de l'Ecole Militaire.

Nous serions reconnaissants à tous ceux que ce projet intéresserait de bien vouloir nous le faire savoir en temps voulu.

En cas de mauvais temps, le transport de St Louis des Invalides à l'Ecole Militaire est prévu par car.

Communication de Monsieur THOMAS DEGOUY, notre Président d'Honneur, sur la question des rapatriés.

L'A.N.A.I. a toujours été représentée, par notre ancien Président et Conseil Juridique, Me Claude THOMAS-DEGOUY, au Conseil d'Administration de deux Associations de Rapatriés parmi les plus représentatives : l'A.N.F.A.N.O.M.A. et le G.N.P.I.

Nous avons ainsi toujours veillé à ce que les intérêts des Anciens d'Indochine soient réservés pour parvenir à l'indemnisation de leurs biens spoliés.

Au dernier état de la question, le Président de la République a reçu à déjeuner, à l'ELYSEE, le 7 Octobre, les Représentants des Rapatriés pour leur donner la primeur du projet de loi gouvernementale à ce sujet et la grande Presse s'en est fait l'écho.

Les grands traits qui caractérisent le projet sont :

- une reconnaissance du droit à l'indemnisation pour les spoliés originaires des différents pays, tels que prévus dans la LOI de 1970, donc comprenant aussi ceux d'Indochine.
- par ailleurs, l'indemnisation doit être complète avec une suppression de la grille, mais elle sera limitée à un certain plafond.
- Cette indemnisation se fera en espèces et en partie sous forme de certificats portant intérêt, très probablement celui des Caisses d'Epargne, ces intérêts ne devant pas être soumis à l'impôt. Le remboursement de ces certificats devrait se faire par tranches dès l'année 1979.

Le Président de la République a rejeté l'idée d'un impôt affecté, comme l'impôt sécheresse, pour éviter que les intérêts des Rapatriés ne soient mal admis sur le plan national.

Le point qui n'a pas été abordé est celui de l'indexation des sommes allouées. Il revêt pourtant une importance capitale, surtout pour les spoliés d'Indochine dont la dépossession est la plus ancienne.

Par ailleurs, notre Représentant a soutenu que 500.000 Frs constituent une limitation qui devrait être doublée quand il s'agit d'un ménage, pour être portée à 1.000.000 de Frs.

Il a fait également valoir qu'on conçoit fort bien une égalisation des fortunes mais que celle-ci doit être générale, et qu'il serait injuste d'en faire supporter le poids aux seuls Rapatriés, à l'occasion de leur indemnisation.

La question est à suivre et nos adhérents continueront d'être défendus et informés.

Rénovation de l'Institution Nationale des Invalides

Alors que se terminent les travaux de la première tranche du programme de rénovation, et à quelques mois du début de la seconde, il est permis de se demander ce que va devenir l'institution nationale des invalides. Les projets tiennent-ils compte des besoins véritables et de ceux-là seulement ? L'Avenir de l'institution est-il assuré et dans quelles conditions ?

C'est à ces questions que tente de répondre M. le gouverneur des Invalides.

L'avancement des travaux

Les grands invalides de guerre sont heureux de la restauration de leur institution qui verra cet été l'achèvement de la première tranche du programme.

A l'ouest du Dôme, dans les nouveaux locaux occupés jadis par les officiers invalides, soixante chambres individuelles confortables avec sanitaires particuliers, seront mises à la disposition des pensionnaires.

Les travaux reprendront au début de 1978 dans l'actuelle institution, en commençant par le service chirurgical. Ils permettront, en trois années, de moderniser presque toutes les installations et d'atteindre un total de 222 lits.

Dans la crise économique que nous traversons, le Gouvernement a fait un effort exceptionnel en consacrant 32 millions de francs et en affectant des locaux supplémentaires de 5 000 mètres carrés pour cette tâche.

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants lui donne tout son appui et son directeur de cabinet ne ménage pas ses efforts pour que le programme ne prenne aucun retard.

Une assurance officielle

Une autre bonne nouvelle nous a été apportée ; le secrétaire d'Etat a plusieurs fois confirmé la mission de l'institution, en particulier dans les orientations pour 1977 :

Pour l'essentiel, en tout cas, il est certain, qu'il s'agira, sous l'autorité du médecin-chef de l'institution, d'accueillir exclusivement les ressortissants du code des pensions militaires d'invalidité et je le dis nettement afin que cessent les bruits qui me prêtent d'autres intentions.

L'institution, bien sûr, accueillera comme par le passé, en accord avec le ministère de la défense, les blessés militaires les plus graves.

Ces termes correspondent exactement au rôle de l'institution comme maison de l'invalidé de guerre et du soldat gravement blessé en service.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT ELEVE

Cependant, cette rénovation me cause aussi une inquiétude qui se résume en peu de mots : la future institution, telle que le projet actuel de rénovation la prévoit, aura un train de vie trop coûteux et c'est un risque pour les grands blessés auxquels elle est destinée.

Actuellement, sa gestion financière est favorisée, mais quelque peu anormale, car elle est directement rattachée au secrétariat d'Etat. Il est donc probable, spécialement dans l'hypothèse envisagée du rattachement de l'institution à l'office national des anciens combattants et victimes de guerre, qu'elle sera prochainement soumise aux règles de la gestion d'un établissement public d'Etat, avec plan comptable, budget équilibré, amortissement des investissements, c'est-à-dire obligation d'économie et de rendement.

Le choix du niveau de soins

Dans le domaine médical, il importe donc d'adopter ce qui est nécessaire pour que nos blessés soient parfaitement soignés, mais dépasser ces moyens présente des risques de sous emploi.

Prenons le cas des blessés de la moelle épinière qui sont ceux qui demandent le plus de soins. Jadis, ils ne survivaient guère. Depuis la découverte des antibiotiques, les progrès de la médecine et ceux de la chirurgie, beaucoup d'entre eux mènent une vie active, exercent un métier.

Cependant, tous ont besoin de faire de la rééducation, d'être suivis régulièrement. Les complications surviennent surtout avec l'âge. En raison de leurs ennuis de santé, les centres de soins de longue durée, comme ceux de reins artificiels, sont réticents pour les accepter. C'est ainsi que s'est constitué un ensemble de 400 grands blessés, en majorité paraplégiques ou tétraplégiques, pour lesquels l'institution est le port d'attache. Il est à prévoir qu'ils deviendront de plus en plus nombreux parmi les pensionnaires.

A la veille de la rénovation, le problème est de déterminer jusqu'à quel niveau doivent aller les soins donnés pour eux à l'intérieur même de l'institution.

L'avis des autorités médicales

Les avis des autorités médicales sont concordants et résumés par ce qu'écrit un ancien inspecteur général du service de santé des armées qui connaît bien l'institution :

Il n'y a aucun doute qu'il faut maintenir le centre médico-chirurgical de l'institution nationale des invalides qui a une longue tradition dans le domaine du traitement des séquelles de blessures de guerre. Mais il ne faut pas perdre de vue son objectif essentiel qui est la rééducation et la réinsertion sociale.

Je sais que l'institution nationale des invalides dispose de moyens importants dans ce domaine : salles de rééducation, piscine, etc. Ce capital doit être exploité en priorité en lui donnant une ampleur qui, bien sûr, est fonction du prestige et de la notoriété du personnel médical et paramédical qui anime cette unité. Longtemps considérée comme une activité secondaire, la rééducation fonctionnelle est devenue aujourd'hui une discipline à part entière avec l'extension de plus en plus importante que prend la traumatologie en chirurgie et en neurologie. Son rôle est fondamental dans la réinsertion sociale des blessés et elle doit être conduite parallèlement à la préparation d'une reconversion professionnelle.

Quels sont les problèmes chirurgicaux qui se posent le plus souvent ?

- Complications urinaires, infectieuses et escarre des paraplégiques.

- Petites interventions orthopédiques nécessaires pour

poursuivre une rééducation correcte.

- Eventuellement petites interventions de chirurgie plastique de la face en ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie.
- Préparation à l'appareillage des amputés.
- Chirurgie courante des pensionnaires.

D'une manière générale, les interventions majeures se feront toujours en milieu hospitalier, en raison de l'environnement technique et de la nécessité d'équipes à spécialisations multi-disciplinaires pour les mener à bien.

Ceci conduira à faire appel aux grands hôpitaux qui entourent l'institution, en particulier les hôpitaux militaires: Bégin qui est très important et moderne et le futur Val-de-Grâce qui sera, en 1978, un hôpital de pointe avec dix-huit salles d'opérations et les équipements les plus perfectionnés.

Cette ouverture médicale donnera aux blessés de l'institution l'assurance d'être, en cas de besoin, confiés aux spécialistes les plus compétents et de bénéficier des soins de la plus haute qualité.

Les risques d'un suréquipement et d'un surencadrement médical

Contrairement à ces avis, le projet de rénovation comporte, à l'intérieur même de l'institution, des installations médicales très développées qui atteignent en chirurgie le niveau des opérations majeures. Elles nécessitent le personnel hautement qualifié ainsi que l'environnement (radio, laboratoires, etc.) d'un véritable hôpital. En volume, leurs possibilités dépassent largement les besoins de nos invalides.

Adopter cette solution serait s'engager dans le processus parfaitement connu des établissements hospitaliers dont les dépenses suivent une progression exponentielle (doublement tous les cinq ans).

Si le problème est grave pour les grands hôpitaux où les malades se succèdent de plus en plus vite (séjour moyen actuel 13 jours que serait-ce pour un petit établissement de très long séjour comme le nôtre? Ce serait la ruine.

Le Budget de l'institution

En 1975, les dépenses de l'institution ont été de 13,7 millions de francs; 62% de cette somme ont été supportés par l'ETAT. C'est déjà énorme.

On évite de calculer le budget de fonctionnement qui correspondrait à la réalisation du projet actuel, mais il est évident qu'avec 14 médecins au lieu de 4 et toutes les installations prévues il monterait en flèche.

Il est même envisagé de créer, en plus du poste de chef du service de rééducation, un nouveau poste de maître de conférences agrégé de rééducation.

.../...

Une menace pour l'avenir

Dans quelques années, quand la modernisation sera achevée et devant cet état de fait irréversible, les médecins demanderont à avoir une activité normale et les financiers à ne pas laisser ce potentiel médico-chirurgical sous employé. Tout ceci à juste titre.

Le Secrétaire d'Etat aura peut-être changé et son successeur ne se sentira, sans doute, pas tenu par ses déclarations.

Il n'y aura pas d'autre solution que d'étendre la clientèle actuelle de la maison.

Les textes en vigueur, tout en soulignant la priorité absolue des blessés de guerre, permettent du reste de recevoir de grands blessés civils "dans la mesure des places disponibles".

Si leur nombre est assez important pour les soins externes, il est resté jusqu'ici faible en chirurgie et en rééducation. Cependant le sous-emploi du potentiel médico-chirurgical contraindra à libérer des lits pour accueillir de nouveaux patients.

La santé des blessés civils mérite autant d'égards que celle des anciens soldats, mais leur arrivée transformerait progressivement l'institution en clinique ou en hôpital en lui faisant perdre son caractère de foyer familial des invalides de guerre. Ainsi, paradoxalement, la rénovation prévue conduirait, par son ambition, à la disparition de l'institution en tant que telle.

Voici pourquoi, depuis deux ans, les fédérations de grands blessés et moi-même attirons sans relâche l'attention des pouvoirs publics sur les inconvénients de l'orientation envisagée.

Le véritable objectif

En décidant de rénover l'institution des invalides, le Premier ministre n'a pas pensé seulement aux installations matérielles. Il a prescrit, le 19 juin 1975 :

L'institution nationale des invalides doit voir sa mission traditionnelle confirmée et restaurée. L'accueil et le séjour des blessés doivent être humanisés.

En effet, l'effort principal est surtout à exercer au niveau des soins modestes, parfois pénibles, toujours à refaire de la part des infirmières, aides soignantes et personnels de service. Sans prévenance délicatesse et générosité de leur part, la vie des handicapés ne serait pas supportable.

Il faut aussi lutter contre la tentation de l'inaction et aider ces hommes éprouvés et livrés à eux-mêmes à garder ou à reprendre confiance, à vivre au maximum. Activités diverses, en particulier dans les ateliers, sports ou études pour ceux qui le peuvent, sorties, information, participation sont autant de moyens pour y parvenir.

Sauf pour les sports, peu de chose est fait dans ce domaine.

Certes un cadre de vie décent est nécessaire, mais le confort et même le luxe que prépare le projet de rénovation seront très loin d'assurer à eux seuls l'humanisation fixée comme objectif à toute l'opération.

Croix du Combattant Volontaire

Nous citons un passage d'une réponse adressée à un de nos adhérents :

" Pour les combattants d'Indochine, il est vrai que l'on n'en parle pas beaucoup. Cela tient à deux choses : d'une part l'effectif du corps expéditionnaire vraiment métropolitain n'a pas été très élevé, d'autre part, il n'y a aucune raison de publier les listes d'unités combattantes donnant droit à la carte du combattant, puisque tous les combattants ayant participé aux opérations de 1945 à 1954, pendant une durée d'au moins 90 jours peuvent prétendre à la carte du combattant. (S'ils ont été blessés au combat, il n'y a aucune condition de délai). Ceci est valable pour toutes les unités qui étaient stationnées en Extrême Orient, toutes les unités, y compris les états-major.

D'autre part, il y a actuellement à l'étude par le ministère les dossiers croix du combattant volontaire pour ceux d'Indochine. Cette question sera tranchée prochainement avec avantage pour nous. De toute façon, nous ne manquerons pas de mettre cette décision dans la Voix du Combattant".

BIBLIOGRAPHIE

La Guerre du Vietnam (1945 - 1975)

par André TEULIERES (voir page suivante)

Nous signalons également le livre remarquable du Révérend Père SIMONET en le recommandant à votre lecture attentive, - historique de l'oeuvre des Missions Etrangères, - "Les Tigres auront plus pitié"

Notre Vice-Président, le Général LOIZILLON, revenant de la Vente annuelle de livres, de l'Association des Ecrivains de Langue française (Mer et Outre-Mer) qui se tenait à l'UNESCO, attire l'attention de nos Membres sur la valeur historique et littéraire de trois livres venant de sortir, concernant le Cambodge :

- M. Jean MORICE, Avocat Général Honoraire aux Editions France-Empire :
"Cambodge, du Sourire à l'Horreur"
 - M. François PONCHAUD, M.E.P. Chez Juillard :
"Cambodge, Année Zéro"
 - M. François DEBRE, chez Flammarion, ayant obtenu le prix Albert LONDRES 1977 :
"Cambodge, " La Révolution de la Forêt"
-

LA GUERRE DU VIETNAM (1945-1975) par André TEULIERES.

Voici, enfin, la première HISTOIRE complète de la guerre du Vietnam ; la guerre de Trente Ans des temps modernes, Si, en Occident, la France puis l'Amérique ont été directement concernés, le monde entier en a subi les conséquences indirectes.

Tous les Vietnamiens et beaucoup de Français, militaires ou civils, ont vécu ou connu des aspects particuliers de ce dur et cruel conflit. Ce livre a le grand mérite d'en donner un panorama d'ensemble, une vue synthétique qui permettent de replacer chacun de ses aspects particuliers dans son contexte général.

D'abord, une évocation de la période de l'Avant-Guerre", qui débouche sur le "conflit franco-vietminh" longuement évoqué dans la première partie, puis un "survol du conflit américano-vietminh" et, pour terminer, une étude sur les stratégies et tactiques en présence" -politiques et militaires- ; véritable coup de projecteurs sur les causes et les conséquences du conflit, il en éclaire la trame. La conclusion débouche sur l'essentiel, à savoir les fondements et principes de la guerre populaire moderne, applicable pratiquement partout avec les nuances d'adaptation qui s'imposent.

A la fois, document et dossier de base, ce livre, d'une objectivité rare pour un pareil sujet, est bien celui attendu, tout à la fois par ceux qui ont vécu ces moments ou sont passionnés par l'Histoire.

La bibliographie, très vaste et en partie inédite, garantit la qualité de la documentation que complètent judicieusement 23 cartes.

L'auteur, André TEULIERES, officier supérieur des troupes de marine (e;r;) et ancien d'Indochine, a connu le pays "sur le tas" ; il est aujourd'hui secrétaire général de l'Association des écrivains de langue française (mer et outre-mer), membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, et du Comité d'Histoire de la deuxième guerre mondiale (section Indochine)

IMPORTANT

En pré-publication de ce livre, et pour les Anciens d'Indochine, les Editions LAVAUZELLE proposent un prix spécial et préférentiel de réservation, de Frs 49,00 (au lieu de Frs. 65,00 avant parution.

Pour bénéficier de cette offre, il suffit de renvoyer le bon de réservation ci-dessous, (sans règlement) ou par simple courrier.

BON DE RESERVATION à renvoyer aux EDITIONS LAVAUZELLE

M..... 20, rue de Léninegrad
75008 PARIS

Adresse
.....

RESERVE exemplaire (s) de LA GUERRE DU VIETNAM (1945-1975)
au prix spécial de 49,00 francs l'exemplaire (franco) qui sera réglé après
la parution de l'ouvrage.

A, le197

Inhumation d'un soldat inconnu d'Indochine au Cimetière

Notre Dame de Lorette.

Nous prions nos lecteurs de se référer à "La Voix du Combattant" n°14.128 du mois d'Octobre 1977.

Madame BASTID réitère sa requête à M. Jean-Jacques BEUCLER Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, notre Ministre de Tutelle.

Manifestations diverses auxquelles notre Association a été représentée par son drapeau et une délégation.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse les décès de :

- Madame Jane de GIOVANNI, née MARCHAND
- Monsieur Alexandre MORVAN
- Madame Veuve Roger BEC
- Monsieur Georges GAUDRY
- Monsieur Jehan de BAST
- Monsieur Georges SAINT MLEUX
- Monsieur le Général LAUZIN, ancien Commandant de l'Air en Extrême-Orient

Nous adressons aux familles si éprouvées nos sincères condoléances.

- 12 mai Obsèques au Val-de-Grâce du Lieutenant Colonel FRITCHI du R.I.C.M. ancien d'Indochine.
- 21 mai Journée Coloniale R.I.M.A. Maisons Laffitte
- 30 mai Anciens de la Résistance de la Police à l'Arc-de-Triomphe
- 18 Juin Appel du Général de Gaulle au Mont Valérien
- 19 juin Messe "Fils des Tués" aux Invalides
- 9 juillet Cérémonie privée ; dépôt d'une palme à l'occasion des Obsèques du Général Armand
- 12 juillet Réception au Sénat R.I.C.M.
- 14 juillet Défilé traditionnel. Notre porte drapeau était présent déjeuner R.I.C.M.
- 15 juillet U.F.A.C.E.F - Arc-de-Triomphe
- 21 Août Cérémonie Résistants au Bois de Boulogne
- 22 Août Cérémonie des Fusillés au Fossé de Vincennes
- 24 août Cérémonie F.F.I. à l'Arc-de-Triomphe, avec M. TRIBOULET
- 25 août Anniversaire de la Libération de Paris. Rassemblements Porte d'Orléans et Hôtel de Ville.
- 27-28 août Bazeilles
- 3-4 septembre Congrès des Combattants européens à Lille.
- 24 septembre U.N.P. Arc-de-Triomphe
- 29 septembre ST-Michel : Cérémonie à l'Arc-de-Triomphe en présence de Monsieur BEUCLER, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants
- 1-2 octobre Journée R.I.C.M. à Vannes
- 9 octobre Messe pour le Général KOENIG aux Invalides
- 13 octobre Arc-de-Triomphe, Maréchal TITO
- 15-16
 octobre Transfert du corps d'un ancien combattant d'Afrique du Nord au cimetière N.D. de Lorette et déjeuner avec M. BEUCLER à ARRAS
- 23 octobre Père Lachaise Soldat inconnu belge

(suite -9-)

SOUVENIRS DE CAPTIVITE DANS UN CAMP JAPONAIS EN 1945

(suite et fin)

- 24 octobre Cérémonie Nationale des Marins à l'Arc-de-Triomphe
- 28 octobre Inauguration de la nouvelle pagode boudhique cultuelle et culturelle de Vincennes sous la présidence de Monsieur CHIRAC et en présence du Ministre SAINTENY. Madame BASTID représentait l'A.N.A.I.
- 2 novembre Cérémonie à la mémoire des Combattants morts en territoire d'outre-mer au Parc Tropical de Nogent. Monsieur ANGLADETTE, président du "Souvenir Indochinois" a pris la parole devant le temple boudhique. Madame BASTID assistait à cette cérémonie.
- 4 novembre Cérémonie à l'Arc-de-Triomphe avec M. LEVEQUE, Premier Ministre du QUEBEC, qui s'est entretenu de l'Indochine avec notre Porte-Drapeau.
- 10 novembre Cérémonie à l'Arc-de-Triomphe ; transport du flambeau aux Invalides et au Ministère des Anciens Combattants.
- 11 novembre 8H. Messe à Notre-Dame de Paris.
10H.30 - Président de la République à l'Arc-de-Triomphe
11H.30 - Défilé aux Champs-Élysées, jusqu'au rond-point Georges Clémenceau
- Déjeuner à l'Ecole Militaire, présidé par M. GISCARD d'ESTAING
21H - Veillée à l'Arc-de-Triomphe. Notre drapeau a été sans cesse présent, grâce aux Anciens d'Indochine de la Police qui ont relayé M. AERTS.
- 18 novembre Obsèques solennelles de M. Marcel BIDAULT, décédé à l'Arc-de-Triomphe le 11 novembre, Président de la Fondation Maginot
- 25 novembre Obsèques du Général de Corps Aérien, Charles LAUZIN grand ami de notre Association. A ses obsèques, à St Louis des Invalides, notre drapeau était présent avec M. AERTS. Le Général LOIZILLON, son ancien adjoint, chef des opérations en Indochine, représentait l'A.N.A.I. avec Madame BERGUES LA GARDE.

La fin de la journée se passait en général dans une meilleure ambiance ; pour les invalides la descente du mamelon et les 5 Kms du chemin du retour, se déroulait à une cadence assez rapide, pas assez toutefois pour nous empêcher de dérober en passant près de petits champs cultivés un tubercule ou deux de manioc, quelques bananes-cochon sauvages encore vertes ou des goyaves pas mûres avec leurs jeunes pousses pour calmer les coliques des camarades plus atteints que nous ; en effet, le pouvoir de rétention des feuilles de goyavier et l'amertume des fruits mastiqués et chiqués comme du bétel, demeuraient les seuls remèdes indigènes connus, avec l'eau de cuisson du riz, à notre disposition, mais devaient être absolument inefficace contre les amibes et les parasites intestinaux dont la majeure partie des prisonniers étaient porteurs vu l'absorption quotidienne d'eau et de légumes pollués.

Le risque de rapine était grand eu égard à la valeur du larcin et nous obligeait de déjouer l'attention des japonais, de l'interprète et du sous officier collabo - qui, pour se faire bien voir n'aurait pas hésité à nous dénoncer, mais une connivence tacite entre nous permettait toujours de "rafler" sans être vu, tubercules et fruits verts. Ah! quel régal ce manioc cru, mais aussi quel danger de le consommer avec avidité sans être bien lavé et débarrassé de son germe central toxique. Ce détail bien connu des originaires d'outre-mer échappait à certains métropolitains, qui, avides, de dévorer cru le tubercule, négligeaient - ou ignoraient cette essentielle précaution, et se trouvaient par la suite fortement indisposés par cette ingestion vénéneuse.

L'arrivée au camp du détachement des travailleurs forcés, se faisait dans l'ordre, et l'appel numérique avait lieu entre les deux principales paillotes sous l'oeil attentif du Lieutenant Nippon ; la distribution de la soupe avait lieu après 18H30, sur les lieux mêmes. Chacun devait se débrouiller d'avoir - et de conserver - le précieux récipient, qui allait de la vieille boîte de conserve à la gamelle troupe, en passant par la coque de noix de coco, sinon ... ceinture!

La scène la plus cauchemardesque, la plus sinistre entre toutes, avait lieu ensuite, en vue du travail prévu le lendemain matin ; les indisponibles, malades, éclopés ou se jugeant impuissants à se rendre sur chantier le jour suivant, étaient rassemblés sur un rang en présence du sergent japonais de jour, de l'interprète annamite qui collaborait avec eux et du Lieutenant Nippon, chef de Camp. La question rituelle était posée au premier : "DEMAIN SIGOTO" ? (transcription phonétique non garantie de: DEMAIN TRAVAIL ?), si la réponse était : BIO-KY (malade) une volée de coups de canne de jonc, bambou ou rotin s'abattait sur le malheureux avec force torrent d'injures, d'invectives et de menaces, avec inscription d'office de "non rationnaire" (à la diète), le suivant se trouvait de suite averti de ce qui l'attendait quand son tour arriverait, lui donnant quelques minutes à réfléchir sur les conséquences causées par l'inaction...

Ce spectacle kafkaïen devant le lamentable troupeau d'êtres amaigris, tremblants de paludisme et d'anémie, couverts de vêtements en loques, un morceau de couverture sur les épaules, quelquefois coiffés d'un casque colonial délabré, chevelus et barbus, des pansements sales et puants aux membres supérieurs et inférieurs, dévorés de parasites, entourés de mouches voraces et tenaces, avait de quoi faire peur de subir, de surcroît pareil chatiment en tombant malade.

Les deux officiers Français assistaient impuissants et impassibles depuis la plateforme-terrasse de la grande paillote à la quotidienne interrogation-distribution de coups sans oser broncher. Leur intervention n'aurait eût du reste, aucun effet modérateur, je pense, sur le processus habituel....

L'un d'eux, le Capitaine X..... en tant que "Chef de Camp" (théorique) des P.G. Français ne se hasarda jamais à demander plus d'humanité à nos tortionnaires. Quant au second, le Lieutenant Y..... sa politique fut passer inaperçu, lui aussi!

Un des derniers de nos camarades mort d'épuisement, de dysenterie et de diète forcée, fut le Maréchal des Logis Armurier MARTIN, de la Sous-Direction d'Artillerie de HAIPHONG, que j'ai accompagné au carré où étaient inhumés sommairement dans un couvre-pieds et une natte de paille de riz, ceux qui n'avaient pu endurer et supporter travaux inhumains, sous-alimentation, maladie et mauvais traitements.

Pas de cérémonie, pas d'oraison funèbre ni d'honneurs militaires, une simple croix de bambou sur une tombe profonde de 0m80, Le sergent japonais nous pressait d'en finir pour pouvoir aller se désinfecter.

Pour ma part, étant parmi ceux qui "cantonnaient" sous la grande paillote sur pilotis occupés par les gendarmes japonais et directement sous la chambre bureau du Lieutenant nippon, je recevais quand j'étais couché, directement au visage, à travers les lattes de bambous à claire-voie formant parquet, toutes les balayures, crachats, éclaboussures de toilette et autres détritiques ; aucun bruit ne nous était épargné, y compris les conversations diurnes et nocturnes, celles téléphoniques aussi ... Hélas! impossible de saisir une phrase de leur langage, sinon quelques mots usuels. Une nuit toutefois, le téléphone de campagne ne cessa de sonner, les conversations avaient l'air très animées et les machi-machi (allo - allo) se multiplièrent très longtemps. Ce devait être vers le 16 ou 17 Août 1945

Le jour venu, le rassemblement eût lieu un peu en retard. Le départ pour le chantier moins "énergique". Nous étions en train de travailler quand l'ordre "ASSOUNI" (repos en japonais) vint nous surprendre....

Il se prolongea anormalement toute la journée, à notre grand étonnement.

L'attitude des japonais se fit plus conciliante, les 5 cloîtrés furent le lendemain élargis, en déclouant la porte - qui resta définitivement ouverte - nourris normalement, de même que les autres invalides ; nous nous regardions sans comprendre pourquoi cette soudaine mansuétude, quelle raison motivait leur façon d'agir?. Un grand événement, un grand désespoir devait en être la cause, mais toutes les spéculations demeuraient ouvertes devant ce motus et secret total.....

Je fis par la suite un bref rapprochement entre les conciliabules nocturnes, les allées et venues anormales chez le chef de camp, les coups de téléphone de l'Officier de la Kempeitai (gestapo japonaise) au-dessus de nos têtes la nuit précédente, avec l'arrêt des travaux et des mauvais traitements coutumiers, l'attitude découragée et triste des habituels militaires et gendarmes arrogants, mais de là à penser à une capitulation du Mikado, loin de là!

Les bruits les plus fantaisistes circulaient ; transferts dans d'autres camps, départ pour le Japon, libération conditionnelle, etc, etc....

En fait une des premières clauses, édictées par nos grands Alliés Américains, après les salvateurs bombardements atomiques des 6 & 10 Août 1945 sur HIROSHIMA ET NAGASAKI entraînant la capitulation sans conditions du Japon, avait été celle de la libération immédiate et de la protection des prisonniers de guerre encore entre leurs mains dans tout le Sud-Est Asiatique et sur le territoire métropolitain.

Le bilan officiel des pertes de prisonniers de guerre Alliés et Français confondus ('Prisonniers of war) en 3 ans et 6 mois de captivité environ par la faute délibérée des troupes Nippones du fait de la non-application de la Convention de GENEVE et la politique d'extermination indirecte de ces derniers par les mauvais traitements et les travaux forcés, la plupart du temps peu et mal nourris, pas soignés, pas habillés, peu ou très mal logés, brutalisés pire que les derniers des coolies pour de banales pécadilles, quelquesfois condamnés à mort et exécutés de sang froid au sabre ou à la pelle pour de futiles motifs, fut révélé à l'issue du Procès de Tokyo, le 12 Novembre 1948. (Appelé également le NUREMBERG ASIATIQUE).

Le Tribunal des II Nations condamna comme Criminels de guerre la plupart des Grands Chefs et militaires de cette Nation à la peine de mort ou Prison à vie. La sentence fut néanmoins douce, eût égaré à la politique délibérée d'extermination par les mauvais traitements envers les prisonniers de guerre de ces II Nations.

Le pourcentage officiellement révélé fut de :

- 27 pour cent (27%) de mortalité contre 4% de P.G. entre les mains des Puissances de l'Axe.

Les Camps d'extermination les plus tristement célèbres de la Guerre 1941-45 furent ceux :

- BATAAN (Philippines). Troupes U.S. & Phillipines.

- de Malaisie, de Birmanie, de Thaïlande,

en particulier celui situé près de KANCHANAGUAI, où reposent les corps de 9.000 P.W (P.G.) du Commonwealth tombés en construisant le célèbre pont du "chemin de fer de la mort" dit "Pont de la Rivière Kwai" (1)

- de BATAVIA (Java) - Troupes Néerlandaises.

- de PAKSONG (Laos) & HOA-BINH (TONKIN) - troupes Françaises.

Le Gouvernement Français, pour sa part, ne put faire autrement que de décréter au Journal Officiel du 3 Février 1951, les Camps de représailles de PAKSONG & de HOA-BINH "LIEUX DE DEPORTATION" mais sans accorder par la suite "ipso facto" pour cela, les avantages afférents à ses fidèles serviteurs survivants, les titres et qualités "de jure" (de droit) de "DEPORTES" comme pour les victimes civiles des Nazis, quelles soient : (D.I.R.) Politiques, Raciales, ou Confessionnelles....

Il suffit pour cela de lire le B.O. de 1954, pages 133 & 134, que nous n'étions pas "persona grata" dans le clan fermé des bénéficiaires de la fameuse "carte". Cela n'en demeure pas moins d'une gageure frisant le paradoxe....

Grandeur et servitude de la condition militaire, mais surtout ingratitude de la Nation. Il est vrai que les militaires ne faisaient pas de politique à l'époque et puis l'Indochine était si loin.....

Charles D. PEREZ
13002 MARSEILLE

.....

(I) Vulgarisé par l'ouvrage de Pierre BOULLE et le film "Le Pont de la Rivière Kwai", ce Pont légendaire fait partie aujourd'hui d'un circuit touristique en Thaïlande.

Post scriptum : - La narration partielle des évènements locaux de cette triste pénible et courte période de notre vie en Extrême-Orient sous le joug japonais, aurait vraiment été incomplète si je n'avais ici rendu hommage à l'esprit de solidarité des militaires français en général et à celui de corps et de dévouement des 8 à 10 camarades de la 6ème Compagnie d'Ouvriers d'Artillerie Coloniale du Tonkin, qui n'hésitèrent pas, malgré les dangers encourus, à porter secours à certains d'entre nous et à se priver d'une partie de leur maigre ration pour aider ceux, qui malades, ne pouvaient ni n'avaient possibilité de se substanter.

=====